

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	29 (1900)
Heft:	1
Rubrik:	Service militaire des instituteurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le 2^{me} fascicule compte 12 planches réparties en 25 plans et cartes les mieux appropriés à l'étude de l'histoire du moyen-âge.

Le 3^{me} fascicule a 14 planches avec 45 cartes, plans, etc.

L'*Atlas historique de la Suisse* renferme 16 planches avec un texte explicatif et un tableau de statistique scolaire.

Les cartes sont en général claires, peu chargées et contiennent tous les noms, toutes les indications propres à élucider et à compléter le texte des manuels d'histoire. Comme presque tous les programmes exigent la connaissance de l'histoire des peuples d'Orient, nous aurions désiré une carte de l'Inde et de la Chine et peut-être aussi de l'émigration des Aryas.

L'Atlas le plus important de cette belle collection est incontestablement celui de la Suisse. Il a été élaboré avec un soin particulier et il rendra les plus précieux services aux professeurs. La seule observation que nous ayons à formuler concerne la carte qui a pour titre *l'Helvétie sous les Zachringen* qui manque quelque peu de clarté.

Tout en remerciant l'auteur des services qu'il vient de rendre à l'enseignement de l'histoire, nous nous permettrons d'exprimer un vœu, s'il est réalisable, c'est de représenter graphiquement les plans des principales batailles de notre histoire nationale. *S'il est réalisable*, disons-nous, car nous n'ignorons pas que, pour plusieurs batailles, nous ne possédons que des notions fort incomplètes. Tel est le cas des batailles de Grandson, Morat, etc. On serait peut-être fort embarrassé d'en tracer le plan. Mais on pourrait s'en tenir à ce que les historiens considèrent comme plus probable.

Quoi qu'il en soit, nous estimons que l'œuvre de M. Poirier facilitera considérablement l'enseignement de l'histoire.

R. H.



SERVICE MILITAIRE DES INSTITUTEURS

Au congrès scolaire de Bienne, la question du service militaire a été discutée et des conclusions, tendant à rendre ce service facultatif pour les instituteurs, ont été adoptées à une forte majorité. Or, ces résolutions sont restées simplement à l'état théorique; seul, le canton de Vaud a modifié sa loi militaire. C'est pourquoi, il conviendrait d'examiner si l'instituteur paie, dans une mesure suffisante, sa dette de citoyen et s'il est avantageux de l'assujettir, en outre, au service militaire.

D'abord, est-il nécessaire que tout le monde soit soldat ? Non, une société parfaite n'est pas une société de soldats, mais celle où toutes les forces de l'Etat s'harmonisent, celle où chacun travaille au bien général dans la profession, le métier, le milieu où sa nature le sollicite. La Patrie a des besoins variés : besoin de direction, besoin de protection, besoin de ressources matérielles, besoin d'instruction. On peut donc la servir de différentes manières qui, toutes, concourent au bien commun. Or, l'instituteur, par l'éducation donnée à la jeunesse, sert la Patrie aussi bien que le soldat. Compte-t-on pour un service nul ou médiocre de se dévouer corps et âme, pendant vingt-cinq, trente-ans, à la formation intellectuelle des enfants ? Le soldat meurt quelquefois au service de la Patrie : est-ce que l'enseignement n'a

pas aussi ses victimes ? Combien de maîtres robustes, qui auraient pu vivre longtemps dans une carrière moins pénible, on a vu succomber à la fleur de l'âge !

Mais, dira-t-on, le canton de Fribourg manque d'officiers et, en astreignant les instituteurs au service militaire, on trouvera parmi eux des éléments pour combler cette lacune. Oh ! étrange logique ! Est-ce que l'instituteur n'a pas assez de peine à nouer les deux bouts avec son faible traitement sans l'obliger d'aller dépenser encore à la caserne ? Chacun sait que, dans notre pays, la carrière militaire n'est pas une carrière lucrative et qu'elle n'est accessible qu'à ceux qui ont de la fortune personnelle.

Puis, viendrez-vous demain l'arracher à ses élèves pour l'expédier à la frontière ? Voudrez-vous désorganiser les écoles, sacrifier l'avenir au présent, laisser grandir vos enfants dans l'oisiveté et l'ignorance ? Laissez-le donc à son poste et n'exigez pas trop de lui afin d'en obtenir de meilleurs et plus longs services.

D. P.



CORRESPONDANCE

Du Valais, le 10 décembre.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

Notre cher canton du Valais vient de faire une bien grande perte dans la personne de M. Hopfner, directeur de l'Ecole normale. A nous tous, il a été notre maître distingué et dévoué. Il a succombé le 6 décembre après une longue et douloureuse maladie supportée avec une résignation admirable, et il s'est éteint comme il a vécu, c'est-à-dire dans les sentiments d'une foi ardente et d'une piété exemplaire.

Les obsèques qui ont eu lieu le jour de l'Immaculée Conception ont fait voir combien il était aimé, combien chacun le regrettait.

Né au mois de janvier 1833, à Thal, en Alsace, nous apprend un journal, Georges Hopfner entra encore très jeune dans la Congrégation des Frères de Marie, qui se voue avec tant de sollicitude à l'instruction de la jeunesse. A 17 ans déjà, il débuta dans l'enseignement comme instituteur adjoint dans l'école primaire d'une paroisse d'Alsace. Sept ans plus tard il était professeur de première classe au pensionnat primaire de Strasbourg et bientôt ses talents et ses aptitudes spéciales le désignèrent à ses supérieurs pour remplir les importantes fonctions de directeur du pensionnat des Frères de Marie dans cette grande ville.

Enfin, en 1876, M. Hopfner fut appelé à diriger l'Ecole normale de notre canton. Pendant vingt quatre années passées à la tête de notre séminaire scolaire, M. Hopfner a donné la mesure de son activité de son esprit d'initiative et de dévouement. La majeure partie de notre corps enseignant primaire a été formée par lui. C'est pour une bonne part grâce à son impulsion, à son savoir-faire, à son travail persévérant, que nous possédons aujourd'hui un personnel enseignant qui, malgré la durée relativement courte des cours de notre Ecole normale, peut rivaliser avec celui d'autres cantons qui dis-